

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-TROISIÈME (543^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 AVRIL 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13785

Fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la résolution CAD-10866 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus;
- ATTENDU** le manque de relève pour assurer la poursuite des activités et la volonté de la professeure Danielle Maltais, directrice de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus, de ne pas renouveler l'accréditation;
- ATTENDU** la résolution CERC-9157 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** prendre acte de la fermeture de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus en date du 29 avril 2026.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon